



DÉCISIONS MUNICIPALES

janvier – mars 2024

Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Ormont-Dessus communique ces activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances hebdomadaires.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2024, la Municipalité a notamment :

- travaillé sur les différents plans d'affectation de la Commune. Elle a ainsi :
 - organisé des séances d'information ;
 - décidé de mettre à l'enquête publique le projet de plan d'affectation communal du 7 février au 7 mars 2024 ;
 - envoyé les plans et le règlement du projet de plan d'affectation d'Isenau à l'examen préalable du canton ;
- délivré 4 autorisations d'abattage d'arbres ;
- traité 18 demandes de permis de construire déposées ;
- pris acte de la prolongation, jusqu'au 31 janvier 2025, de la suspension de la procédure d'octroi de la concession et d'approbation des plans pour la télécabine Les Diablerets – Isenau décidée par l'OFT ;
- préavisé favorablement le principe de cautionnement du prêt pour le remplacement de la télécabine Barboleuse-Les Chaux de TVGD.
- décidé de la création d'une zone de dépose skieurs pour les usagers du télécabine Diablerets-Mazots ;
- pris connaissance du changement à l'inspection des forêts du 3^{ème} arrondissement avec le départ à la retraite de M. Jean-Louis GAY, lequel est remplacé par Mme Aline Sciacca, ainsi que de l'engagement d'un nouvel Adjoint à la région est de l'Inspection des forêts des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements, en la personne de M. Romain ROUILLER ;
- pris connaissance de la nomination du nouveau Commandant du SDIS Alpin, M. Cédric Mermod ;
- pris connaissance de l'élection tacite de Mme Claire Glauser à la Municipalité d'Yvorne ;
- pris connaissance du démarrage opérationnel de la force d'intervention cantonale cybersécurité (CSIRT) ;
- pris acte de la naturalisation de deux habitants de la Commune, lesquels ont été assermentés par le Conseil d'Etat;
- pris connaissance des autorisations provisoires de pratiquer l'accueil familial de jour délivrées par l'ARASAPE pour la Commune ;
- pris connaissance du compte-rendu du passage, sur le territoire communal, du poste mobile de la police cantonale vaudoise du 5 février 2024, ainsi que du résultat du contrôle radar du mois de février effectué par la Gendarmerie ;
- procédé à l'engagement d'une secrétaire administrative à 100 % au service du greffe municipal au 1^{er} mars 2024, laquelle a été assermentée le 19 mars 2024 ;
- validé l'engagement d'un apprenti agent d'exploitation, section voirie, pour la rentrée du 1^{er} août 2024 ;
- validé l'engagement de deux employés de voirie temporaires, payés à l'heure, pour renforcer les effectifs durant la période estivale ;
- pris connaissance de l'établissement du plan de développement 2025 -2030 du réseau «Enfants Chablais» l'ARASAPE
- autorisé l'installation du bus santé d'Unisanté à la place de la Maison des Congrès, aux Diablerets, les 24 et 25 juin 2024, afin de proposer des consultations axées sur la prévention des maladies cardiovasculaires ;
- présenté 2 préavis municipaux aux membres du Conseil Communal lors de la séance ordinaire du 21 mars 2024 ;
- décidé de la mise en soumission des baux à ferme des alpages communaux pour la période 2025-2030 ;
- décidé de poursuivre l'auteur d'une infraction au règlement communal sur la gestion des déchets et de lui délivrer une ordonnance pénale